

Bessé consolide sa position de leader en matière d'assurance des énergies renouvelables offshore

grâce à trois nouveaux projets porteurs acquis en 2020 et la conclusion d'un accord de partenariat exclusif avec Skowronnek & Bechnak

Paris, le 8 décembre 2020

Avec ses onze millions de kilomètres carrés d'aire marine, la France dispose d'un immense réservoir d'énergie à exploiter, en remplacement des énergies fossile ou nucléaire. Ceci représente un atout exceptionnel pour la France qui lui permettra de figurer parmi les acteurs majeurs de cette industrie, dans les dix prochaines années. D'ici à 2024, la France prévoit désormais de s'investir, chaque année, dans un projet d'éolien en mer, permettant de produire un gigawatt (GW) de puissance supplémentaire¹. L'utilisation des énergies marines renouvelables (EMR) pour la production d'électricité représente par ailleurs un enjeu fondamental pour l'industrie européenne. Spécialiste des énergies terrestres et maritimes, le courtier et conseil en assurances Bessé contribue à cette dynamique en développant une connaissance précise des enjeux liés à ces nouvelles énergies! Référent dans la filière EMR, Bessé a travaillé sur plus de vingt projets dans ce domaine ces dix dernières années, tant en phase opération que construction, toutes technologies confondues (éolien posé, hydrolien, éolien flottant, houlomoteur...).

En 2020, Bessé a dès lors été sélectionné pour accompagner la ferme éolienne flottante de Groix Belle Ile avec FEFGBI, celle du Golfe du lion avec LEFGL ainsi que les projets de raccordement de trois fermes éoliennes flottantes pour RTE. Afin de toujours fournir le meilleur niveau d'accompagnement et de service dans ce secteur particulièrement stratégique pour les industries françaises, Bessé a également finalisé un accord de coopération exclusif avec le conseil international en risques et assurance Skowronnek & Bechnak, spécialisé dans le secteur. Cet accord a pour objectif de créer une équipe pluridisciplinaire unique en France en matière de courtage et de conseils dédiée aux risques EMR.

Bessé, renforce son expertise sur des projets novateurs et durables

Avec l'accompagnement de ces trois nouveaux projets phares, Bessé contribue au déploiement de l'économie bleue en France en accompagnant, de la conception jusqu'à leur mise en œuvre opérationnelle, des projets énergétiques durables. Bessé conseille désormais :

• Un projet éolien à Groix Belle-Île (FEFGBI)

Ferme pilote de 3 éoliennes flottantes de 9,5 MW au large de Groix et Belle-Ile, ce projet porté par FEFGBI a été confié à Bessé cette année. Situées à 22 km du continent, ces éoliennes offshores flottantes, ancrées à 60 mètres de profondeur, disposeront d'une capacité de production de 28,5 MW durant leurs 20 années d'exploitation. Les 230 millions d'euros investis dans ce projet se concrétiseront en 2022, avec la mise en service de la ferme pilote.

 $^{^{1} \ \, \}textbf{Source:} \ \, \underline{\textbf{https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/macron-consolide-la-filiere-deleolien-en-mer-} \\ \underline{\textbf{leolien-en-mer-} 1153399}$

Au-delà de son accompagnement en termes de conseil en assurances, Bessé mettra également en place les assurances dédiées aux phases de construction et d'opération du projet.

Plus d'infos : http://eoliennes-groix-belle-ile.com/

• Un projet éolien dans le Golfe du Lion (LEFGL)

Le projet porté par LEFGL et ses partenaires a été retenu par l'État au mois de novembre 2016. Il vise l'installation de trois éoliennes flottantes au large du Barcarès et de Leucate. Situées à 16 km de distance de la côte, ces éoliennes peuvent alimenter en énergie verte l'équivalent de 50 000 habitants par an !

Bessé sera, là-aussi, en charge de mettre en place les assurances dédiées aux phases de construction et d'opération.

Plus d'infos : https://info-efgl.fr/

Le raccordement des fermes éoliennes flottantes pilotes de Groix Belle Ile, Gruissan et du Golfe du Lion

Pour raccorder ces fermes pilotes au réseau terrestre existant, RTE va créer pour chaque ferme pilote une liaison sous-marine et souterraine à 63 kV sur plusieurs dizaines de kilomètres. Ces projets de raccordement participent au développement des énergies marines renouvelables et contribuent ainsi à la réussite de la transition énergétique.

Au-delà de son soutien en matière de conseil en assurances, Bessé mettra également en place les assurances dédiées aux phases de construction de ces raccordements.

Répondre au défi des énergies marines renouvelables

À l'occasion des Assises de la Mer, organisées en décembre 2019, Emmanuel Macron l'affirmait déjà : « Le XXIème siècle sera maritime », insistant bien sur la nécessité de « concilier économie bleue et protection de la diversité », ce à quoi contribue pleinement le courtier Bessé, en accompagnant de nombreux projets dans le secteur.

« La plupart des marchandises transitent par voie maritime, les ressources halieutiques proviennent de la mer, les énergies éolienne et hydrolienne sont générées en mer, et c'est de la mer que sont extraits le pétrole et le gaz : les mers et les océans représentent un immense réservoir d'énergies renouvelables. Pierre angulaire du développement d'une nouvelle filière industrielle, l'assurance est confrontée à la prise en compte de risques très spécifiques au secteur des EMR (tant technologiques que financiers) qui, par leur nouveauté et leur complexité, représentent un défi majeur. C'est pourquoi nous y avons consacré une équipe dédiée, afin de constituer des solutions d'assurance véritablement adaptées à ces nouvelles techniques. » souligne Pierre Bessé, Président directeur général de Bessé.

Pour ce faire, Bessé s'est historiquement appuyé, au-delà de ses capacités de conseil et de placement, sur son département d'ingénierie du pôle Maritime & Logistique : **SOFIMAR**. Cette cellule comporte une équipe de marins et d'ingénieurs qui connait très bien la mer, et qui aide à expliquer et accompagner les projets unitairement.

« Afin de modéliser un risque, quel qu'il soit, les assureurs ont généralement besoin de se rattacher à une expérience passée. Plus l'expérience est large, plus ils peuvent en tirer des données statistiques permettant de construire des conditions de garantie efficientes. Tout ce qui va dans le sens de la démonstration de la robustesse présente ainsi un élément positif pour l'assurabilité du projet. Y compris, bien sûr, la certification ou l'homologation. En France, jusqu'à récemment, nous n'avons eu que des projets pilotes ou des purs démonstrateurs à assurer, dans le domaine des EMR. Nous passons désormais aux grands projets productifs. En tant que courtier, notre rôle consiste à expliquer pourquoi un projet, bien que novateur, n'est pas forcément un prototype, dans la mesure où l'on repart de technologies existantes. Nous présentons ensuite les projets un par un aux assureurs. C'est un travail de persuasion, de pédagogie et de dérisquage que nous prenons très à cœur... » déclare François Renelier, directeur clientèle et responsable du pôle Offshore Energy chez Bessé.

Conscient des enjeux à venir et des attentes croissantes des acteurs de la filière, Bessé a également conclu un accord de coopération exclusif avec le conseil en assurance international, spécialisé dans le secteur des EMR, **Skowronnek & Bechnak (www.sbadvisors.de)**.

Barbora Bechnak et Ralf Skowronnek sont des conseils internationaux en risques et assurance et des experts en assurance agrées avec 26 GW d'expérience en éolien offshore, 10 GW en conseil en assurance et 6,5 GW en financement de projets « non-recourse finance », avec des bureaux à Hambourg et Tokyo. Récemment, Ralf Skowronnek a été nommé président du sous-comité des assurances du comité flottant sur l'éolien offshore (FOW) du World Forum Offshore Wind. L'objectif du comité des assurances est d'accompagner la jeune industrie FOW sur son chemin vers un financement à grande échelle commerciale, qui ne peut être réalisée que si les nouveaux risques du projet sont suffisamment assurés. Barbora Bechnak est reconnue pour son conseil unique en matière de risques contractuels et d'assurance et « Lenders ´ Insurance Advisory » en ce qui concerne l'assurabilité des projets d'énergie renouvelable offshore en Europe et en Asie.

« Nous sommes très heureux que Bessé ait choisi notre société comme partenaire exclusif de coopération en France et nous sommes convaincus qu'en joignant nos forces et notre expertise à un courtier en assurance avec une expérience aussi significative pour EMR, les clients des énergies renouvelables offshore en France bénéficieront d'un un service unique, une union de conseil d'assurabilité technique et contractuelle avec un placement d'assurances et gestion des sinistres performants.», ajoutent **Skowronnek & Bechnak**.

Cette coopération a pour objectif de construire une équipe pluridisciplinaire, unique en France, en capacité d'accompagner toutes les problématiques « assurance » de ses clients à la fois vis-à-vis des marchés de l'assurances que de l'ensemble des intervenants de la filière (exploitants, contractants, sous-traitants, fournisseurs), mais aussi des parties financières, qui demeurent des acteurs clés du développement des énergies marines renouvelables dans sa phase d'industrialisation.



Cellule EMR de Bessé



Les hommes et les femmes de Bessé sont des experts ultraspécialisés dans le conseil et le service aux entreprises. Plus que simples courtiers, leur métier est centré sur le conseil sur-mesure en assurance, et l'accompagnement quotidien et durable de leurs clients en France et à l'international. Fort de ses 460 collaborateurs, Bessé est un acteur solide et incontournable du secteur. Fondé il y a près de 60 ans, il est aujourd'huil'un des leaders français du conseil et du courtage en assurances pour les entreprises, et apporte plus de 900 Millions € de primes au marché de l'assurance.

Contacts presse – A+ Conseils Clara DALLAY 06.48.45.01.53 clara.aplusconseils@gmail.com

Christelle ALAMICHEL 06.31.09.03.83 christelle@aplusconseils.com